

—Quand vous étiez si près de moi !... Vous vous cachez, vous venez de le dire ; c'est pour cela que je ne vous ai jamais vue ni à Paris, ni à Coulange. Vous vous cachez... Et pourtant, Gabrielle, vous saviez que je ne demandais qu'à réparer le mal que je vous avais fait, que j'étais prêt à remplir la promesse faite par Octave Longuet en vous proclamant en face de tous.

—Je le savais, monsieur le comte, mais quand je découvris que l'homme que j'avais aimé, Octave Longuet, était le comte de Sisterne, j'avais consacré ma vie à une œuvre unique. D'ailleurs, quand même j'aurais eu la pensée de réclamer l'exécution de votre promesse, je n'aurais point osé le faire. Et puis, c'est longtemps après que j'ai su que vous ne vous étiez point marié, parce que vous gardiez dans votre cœur le souvenir de Gabrielle Liénard... le jour où vous m'avez rencontrée au bord de la Marne, près du parc de Coulange...

—Ainsi, c'était vous, l'interrompit-il, c'était bien vous ! Et je ne vous ai pas reconnue, à cause d'une pâleur étrange qu'avait alors votre visage.

—Cette pâleur, qui n'a pas complètement disparu, m'est restée après une longue et cruelle maladie. J'ai passé seize mois dans un hospice d'aliénées, monsieur le comte.

—Oh !

—Je reviens à notre rencontre au bord de la Marne. Je vous reconnus immédiatement ; du reste, les sept années écoulées ne vous avaient point changé ; mais c'est quelques jours après que j'appris que vous étiez le comte de Sisterne, un ami de M. le marquis de Coulange. Alors, monsieur le comte, bien que ne sachant point l'accueil que vous me feriez, si j'avais eu mon enfant, mon fils à vous présenter...

—Un fils, c'était un fils ! exclama l'amiral.

—Je n'aurais pas hésité, monsieur le comte, j'aurais eu la hardiesse de vous dire : donnez un nom à votre enfant !... Hélas ! je l'avais perdu !

—Mort ! prononça l'amiral d'un ton douloureux.

Gabrielle baissa la tête.

Ils restèrent un moment silencieux, profondément émus tous deux. Le comte avait pris une des mains de la jeune femme et la serrait doucement.

—Pauvre femme ! murmura-t-il, comme vous avez dû souffrir !

Elle releva lentement la tête.

—Oui, monsieur le comte, dit-elle, j'ai souffert, beaucoup souffert ; mais Dieu je l'espère, tiendra compte des larmes versées. Mais il est temps que je vous dise pourquoi je suis venue vous trouver aujourd'hui. Comme vous le savez, j'ai entendu les dernières paroles prononcées par M. le marquis de Coulange en vous quittant. Ne pouvant pas être satisfait de la lettre que vous lui avez écrite hier, il était venu vous demander une explication que vous n'avez pas cru devoir lui donner. Et il vous a dit :

—Tu diras peut-être à l'institutrice de ma fille ce que tu refuses de me dire, à moi.

Le front de l'amiral s'assombrit subitement.

—Je juge d'après ces paroles, continua Gabrielle, que M. le marquis ne vous a point fait une grave confiance qu'il avait à vous dire, vous le savez, et ce n'est pas la faute de M. le marquis si cette révélation n'a pas été faite par lui.

C'est dimanche soir qu'il a tout appris lui-même, et lundi matin il était ici, chez vous. Vous veniez de partir pour Brest.

Hier soir, M. de Coulange a dit devant moi : " Je verrai demain le comte de Sisterne ; mais après la lettre qu'il m'a écrite, je n'ai plus de confiance à lui faire ; c'est lui qui doit me parler et me fournir des explications. Alors, sur ce qu'il me dira, je répondrai." Je pensais être ici avant M. de Coulange, il a été plus matinal que moi.

Monsieur le comte, après le coup de fusil tiré sur M. le marquis de Coulange, l'explosion de Frameries, où il a failli périr, et sa chute de cheval au bois de Boulogne, ne vous est-il donc pas venu à l'idée qu'un ennemi terrible, acharné, poursuivait la famille de Coulange de sa haine implacable ?

Monsieur le comte, poursuivit Gabrielle, vous avez reçu, vous ou Mme de Valcourt, une lettre anonyme.

—C'est vrai.

—Eh bien, monsieur le comte, l'auteur de cette lettre est le féroce ennemi dont je vous parle : cet homme est ce qu'il y a de plus vil, de plus hideux parmi les scélérats. Ah ! je n'ai pas à vous cacher le nom de ce monstre : il se nomme Sosthène de Perny !

—Le frère de la marquise ! exclama l'amiral.

—Oui, le frère de la marquise.

—C'est épouvantable, murmura M. de Sisterne.

—Oh ! je sais ce que l'infâme a pu vous écrire, reprit Gabrielle, puisque je connais le secret qu'il vous a révélé.

—Et vous dites, Gabrielle, vous dites que le marquis sait...

—Tout, monsieur le comte. Frappé cruellement dans son amour paternel pour celui qu'il croyait son fils, comme il a été grand quand il a dit à Eugène : " Tu es le fils de mon cœur ; tu es comte de Coulange, tu resteras comte de Coulange ! " Et Maximilienne

sait tout aussi, monsieur le comte. Et se jetant au cou d'Eugène, elle lui a dit : " Tu es toujours mon frère ! "

Vous êtes plus sévère, vous, malgré son mérite et l'amour qu'il a pour Mlle de Valcourt ; parce qu'il n'est pas le fils du marquis de Coulange, vous repoussez le malheureux et vous le trouvez indigne de votre nièce ! Maintenant, le cœur meurtri, désespéré, il voit son avenir perdu et ne croit plus au bonheur !... Monsieur le comte, c'est pour lui que je viens devant vous, c'est pour lui que je viens vous supplier ! Eugène et Mlle de Valcourt s'aiment, ne détruisez pas en même temps leur bonheur à tous deux. Non, vous ne ferez pas cela ; d'ailleurs, vous ne le pouvez pas... Ce que vous devez faire, monsieur le comte, c'est de rappeler immédiatement à Paris Mme de Valcourt et votre nièce, et d'aller dire au marquis de Coulange ces seuls mots : " J'ai eu tort ! "

—Non, ce mariage est impossible, répliqua vivement l'amiral.

—Oh ! monsieur le comte, fit Gabrielle avec douleur.

—Gabrielle, ce que vous venez de me dire confond ma raison ; ce que j'éprouve est plus que de la stupéfaction, et je suis à me demander si je vous ai bien entendue, si je vous ai bien comprise. Comment ! le marquis et Maximilienne savent tout, et la marquise, l'épouse coupable, est encore à l'hôtel de Coulange ?

Gabrielle se dressa brusquement sur ses jambes.

—Monsieur le comte, mais que supposez-vous donc ? exclama-t-elle.

—Je ne suppose rien ; le comte de Coulange n'étant pas le fils du marquis, il est de toute évidence...

—Arrêtez, l'interrompit-elle avec force, je ne veux pas vous laisser prononcer des paroles que vous regretteriez amèrement dans un instant. Ainsi, le misérable qui vous a écrit et osé vous dire que sa sœur, la marquise de Coulange, avait failli à ses devoirs ? Et vous, monsieur le comte, vous qui connaissez cette noble femme, vous avez pu ajouter foi à cette lâche calomnie ?... Ah ! la pauvre femme, à quelles gémonies est-elle traînée !...

L'amiral regardait Gabrielle, tout interdit.

—Tenez, monsieur le comte, j'admets que vous ayez pu croire à la calomnie, continua Gabrielle, les hommes, malheureusement, sont trop facilement disposés à douter de la vertu des femmes : mais la voix de votre sœur devait s'élever en faveur de Mme de Coulange, Mme de Valcourt devait la défendre !

—Ne vous hâtez pas d'accuser ma sœur, Gabrielle, sa conscience et son cœur ont protesté.

—Oui, mais faiblement, puisque sous prétexte qu'elle est malade, elle a, je ne dis pas emmené, mais enlevé sa fille.

—Écoutez, Gabrielle, nous avons fait, ma sœur et moi, ce que notre devoir nous ordonnait. Mon Dieu, si nous nous sommes trompés, si nous avons eu tort, je suis tout prêt à le reconnaître. Toutes vos paroles portent le trouble dans mon esprit, mes pensées deviennent confuses et s'échappent : je vous en prie expliquez-vous.

—C'est facile, monsieur le comte, écoutez : le marquis était condamné par les médecins ; on supposait qu'il n'avait plus que quelques mois ou plutôt quelques semaines à vivre. Le marquis, mourant sans enfant et sans avoir testé en faveur de sa femme c'était sa fortune passant aux mains de collatéraux. Mais Mme de Perny et son fils Sosthène n'entendaient pas retomber ainsi dans la pauvreté d'où ils étaient sortis par le mariage de Mathilde.

La marquise refusant d'une façon absolue de demander à son mari de faire son testament en sa faveur, Mme de Perny et son fils cherchèrent et trouvèrent un autre moyen de conserver l'héritage. Mme de Perny fit partir le marquis pour l'île de Madère, après lui avoir annoncé que Mathilde serait bientôt mère. Je ne vous dirai pas ce que la jeune marquise, presque une enfant encore, souffrit encore, souffrit alors sous la dépendance de sa mère, emprisonnée dans sa chambre, condamnée à ne voir personne, n'ayant plus de femme de chambre ni le droit de parler à ses domestiques. J'abrège, monsieur le comte. Un matin du mois d'août, Sosthène de Perny arriva mystérieusement au château de Coulange. La veille, tous les domestiques avaient été envoyés à Paris par Mme de Perny. Sosthène amenait avec lui une femme, laquelle portait dans un pli de son manteau un enfant volé né quelques heures auparavant. Le même jour, l'enfant fut inscrit à la mairie de Coulange sur les registres de l'état civil.

—Mais c'est horrible, c'est monstrueux ! exclama l'amiral.

—N'est-ce pas, monsieur le comte ? Ce n'est pas tout. Ce crime avait été précédé d'un autre. Cet enfant, qu'on introduisait ainsi dans la maison de Coulange, cet enfant avait été volé à une pauvre mère, qui l'adorait déjà avant sa naissance et qui n'avait que ce seul bien au monde.

—Volé, volé ! fit M. de Sisterne.

—Oui, monsieur le comte, volé, dans la nuit, près de sa mère, pendant qu'elle dormait.

—Et de pareils crimes sont restés impunis ! s'écria l'amiral.

—La marquise de Coulange seule pouvait livrer les coupables à la justice ; mais les coupables étaient son frère et sa mère. Le courage lui a manqué. Sa seule faute est de ne pas avoir immédiate-